

# Les discriminations dans l'histoire et de nos jours

## Étude de cas

# I. Approfondir le dossier documentaire sur Anne Frank

## A. Une bibliographie

Une visite à ton CDI est indispensable. Parcours les rayons d'histoire consacrés à la Seconde Guerre mondiale. Tu trouveras peut-être des ouvrages sur Anne Frank. Elle sera sûrement citée dans des ouvrages plus généraux. C'est aussi le moment de se rendre sur l'ordinateur du CDI pour faire une recherche sur le logiciel documentaire qui y est installé (peut-être BCDI). Lis l'exercice 4 p. 21 de ton manuel d'éducation civique pour te rappeler son fonctionnement ou demande au documentaliste. En plus des ouvrages documentaires, tu auras ainsi la liste des revues conservées dans ton collège et qui traitent de ton sujet.

**Quelques ouvrages que tu trouveras peut-être :**  
**Le journal lui-même bien sûr**



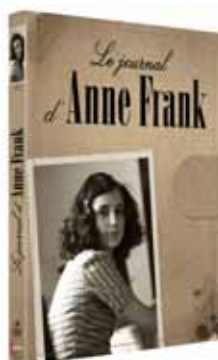
Pour les meilleurs lecteurs, l'édition intégrale, en Livre de Poche.



Une version plus accessible dans une édition scolaire, en Livre de Poche Jeunesse.



Ou une version illustrée, chez Gallimard Jeunesse.



Le réalisateur Jone Jones en a tiré un film. France Télévisions.



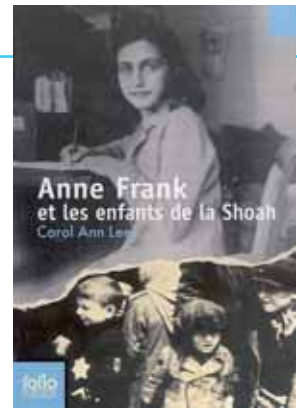
Plusieurs romans mettent en scène la vie d'Anne Frank, en particulier celui d'Alison Leslie Gold, chez Bayard poche.

## Des documentaires

Les revues permettent souvent de faire le point rapidement en quelques pages. Par exemple :



De nombreux documentaires sont consacrés soit à Anne Frank, soit à la Shoah. Demande conseil au documentaliste.

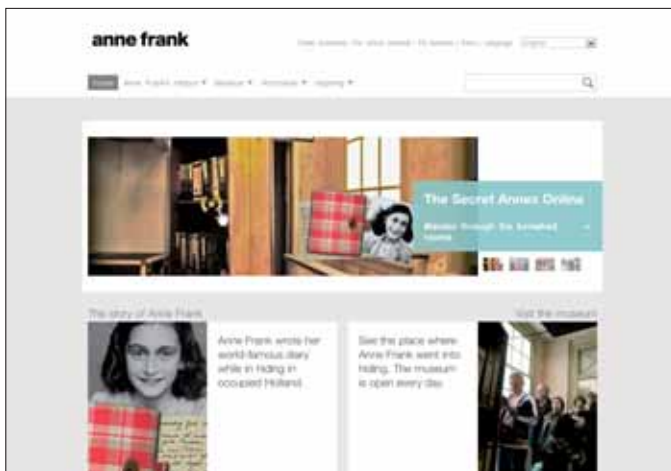


## B. Une sitographie

Trois sites permettent d'accéder à de très nombreuses informations sur le contexte historique et sur la vie d'Anne Frank.

### Le site de la maison d'Anne Frank :

<http://www.annefrank.org/>



Conseil : passe par la rubrique « L'Histoire d'Anne Frank ».

### Le site « Anne Frank graine de mémoire » :

<http://www.annefrankguide.com/fr>



Le plan du site est très clair.

### Le centre de ressources Anne Frank :

<http://annefrank.cidem.org/home.php>



Conseil : passe par la rubrique « ressource ».

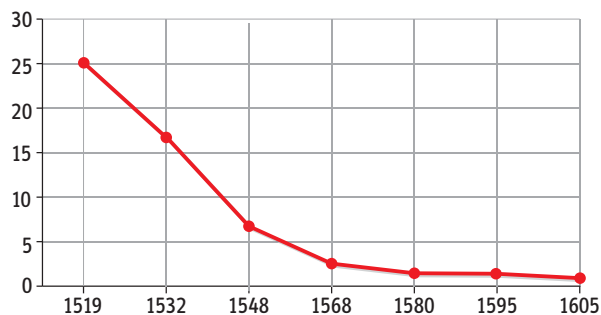
Tu pourras également trouver un résumé illustré de la vie d'Anne Frank à l'adresse : [http://www.memoire-juive.org/Anne\\_Frank.htm](http://www.memoire-juive.org/Anne_Frank.htm)

## II. Un exemple dans ton programme d'histoire

Comment les Européens ont-ils traité les Amérindiens au XVI<sup>e</sup> siècle ?

### 1 Évolution de la population amérindienne au XVI<sup>e</sup> siècle

Millions d'habitants amérindiens



Indiens travaillant comme esclaves pour les Espagnols dans les mines d'argent de Potosi (Gravure de Théodore de Bry, 1562).

© North Wind Pictures / Leemage.

Un an sur sept, un septième des hommes de chaque village devait travailler 300 jours dans les mines dans des conditions atroces.

### 2 Les mines d'argent du Potosi : « la bouche de l'enfer »



### 3 Le massacre des Aztèques par les conquistadores espagnols



Miniature de Diego Duran, *Histoire manuscrite de la conquête du Mexique*, Madrid, 1579.

© The Art Archive / Biblioteca Nacional Madrid / Dagli Orti.

#### 4 La richesse de Séville au XVI<sup>e</sup> siècle

« Le 22 mars 1595 abordèrent aux quais du fleuve de Séville les navires chargés de l'argent des Indes; on commença à décharger 1 322 charrettes d'argent, d'or et de perles de grande valeur. Le 8 avril, on retira de la nef capitaine 103 charretées d'argent et d'or et le 23 mai arrivèrent par terre, du Portugal, 583 charges d'argent, d'or et de perles provenant d'un navire amiral que la tempête avait détourné vers Lisbonne [...]. Cette année-là, on put voir le plus grand trésor qu'homme vivant ait jamais vu car on accumula l'argent de trois flottes. »

D'après un chroniqueur Sévillan,  
cité par *L'Histoire*;  
n° 146, juillet-Août 1991.

#### 5 Deux visions des Indiens et des traitements qu'ils subirent

a. « Les Indiens étant par leur nature, esclaves, barbares, incultes et inhumains, s'ils refusent d'obéir à d'autres hommes plus parfaits, il est juste de les soumettre par la force et par la guerre. »

D'après J.-G. de Sepulveda, *Débats de Valladolid*, 1550.

b. « Les Espagnols se comportèrent à la manière des tigres et des lions les plus cruels. En quarante ans sont morts plus de douze millions d'êtres vivants, hommes, femmes et enfants. Ces gens que l'on appelle chrétiens les ont rayés de la carte de deux façons : la première, ce furent les guerres injustes, cruelles ; la seconde fut la répression et la servitude la plus féroce qu'aient jamais subies les bêtes ou les humains, à cause du désir insatiable de l'or. »

D'après Bartolomé de Las Casas,  
*Relations des voyages et des découvertes des Espagnols*, 1542.

## Questions

1. Quel intérêt les Européens voient-ils à exploiter le Nouveau Monde ?
2. Comment les Européens considèrent-ils les Amérindiens ?

3. Quelles conséquences cela a-t-il sur la façon dont on les traite ? (Deux réponses)
4. Quelle conséquence cela a-t-il sur la population amérindienne dans son ensemble ?

# III. Quelles discriminations aujourd'hui ?

### 1 Les minorités visibles sont les plus touchées par les discriminations.

« L'enquête Trajectoires et Origines (TeO), menée en 2008 par l'INED<sup>1</sup> et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) auprès de 22 000 personnes vivant en France métropolitaine en 2008, s'est notamment penchée sur l'expérience perçue des discriminations [...].

Parmi les personnes résidant en France et âgées de 18 à 50 ans, un peu moins de 14 % déclarent avoir vécu des discriminations au cours des cinq dernières années, qu'elles soient liées au sexe, à la race, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la religion ou à l'état de santé.

Cette expérience est rapportée par 26 % des immigrés et 24 % des descendants d'immigrés. « Autrement dit, 40 % des personnes ayant déclaré une discrimination sont immigrées ou enfants d'immigrés, alors que ces deux catégories ne représentent ensemble que 22 % de la population adulte résidant sur le territoire métropolitain », observe l'INED. N'avoir qu'un seul parent immigré et non deux diminue par

ailleurs de moitié la probabilité de déclarer des discriminations.

À l'inverse, 10 % des personnes appartenant au « groupe majoritaire » (qui ne sont ni immigrées, ni enfants d'immigrés, ni nées dans les DOM) déclarent avoir subi une discrimination, une proportion beaucoup plus faible.

L'origine des personnes figure au premier rang des motifs de discrimination mentionnés chez 37 % des auto-déclarations, devant la couleur de peau (20 %), le sexe (17 %) et l'âge (12 %) [mais aussi] [...] le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle, la religion et le lieu de résidence. [...]

Seulement 13 % des personnes ayant déclaré une discrimination ont entrepris une démarche auprès du commissariat, d'une association, d'un syndicat ou de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) ».

1. Institut national d'études démographiques.

D'après AP Sur le site du *Nouvel Observateur*, 30 mars 2010.

## 2 Les blagues ne sont pas toujours drôles.

« Depuis 2003, Isabelle Wekstein, avocate de choc, et Souâd Belhaddad, journaliste, ont fondé avec quelques autres un groupe informel pour lutter, Juifs et Arabes ensemble, contre la recrudescence des actes antisémites et la poussée d'un sentiment islamophobe. Aujourd'hui, elles sont dans un collège de la banlieue parisienne.

“Vous vous traitez [insultez] entre vous ?” demande innocemment Isabelle. “Bah oui, tout le temps. Tiens, s'il m'injure, j'l'injure !” “Et vous trouvez ça marrant ?” poursuit-elle. “Bah ouais, c'est pour rire.” Par exemple ? “Quand y en a un qui partage pas, on lui dit : ‘Fais pas ton Juif’.” Ah oui ? Alors, Souâd fait monter la pression. Elle avise un élève, un Black, comme il se définit lui-même, avec une superbe coiffure rasta. Elle s'assoit à côté de lui, sur sa table. “Oh, j'aime bien ta coiffure, c'est super.” L'élève est un peu gêné, mais fier. Et elle enchaîne : “Non, c'est vrai, vous les Nègres, vous vous coiffez vachement bien, j'adore !” Malaise... Souâd attend un peu, laisse l'ambiance se durcir et puis soudain : “Ça ne te plaît pas, hein, que je dise Nègre ?” “Euh... non, pas vraiment”, marmonne l'élève rasta. “Eh bien, tu vois, c'était pourtant gentil... Comme quoi, quand

vous dites : ‘Fais pas ton Juif’, même gentiment, c'est un truc raciste, et ça fait jamais plaisir...” “C'est vrai, dit un Noir. Moi, ils me traitent tout le temps de ‘cacahuète’.” “Et toi, dit un Asiatique, tu me traites toujours de Chinois.” “Comment tu voudrais qu'on t'appelle ?” lui demande Souâd. “J'aimerais bien ‘jeune homme’.” Petit à petit, Souâd et Isabelle font éclorre ce qu'il y a de profondément raciste dans les attitudes des uns envers les autres. Ce qui est vendu comme une bonne blague par les uns se révèle un harcèlement pénible pour les autres. Et il n'y a pas que les Asiatiques, les Africains, les Noirs, les basanés à s'en plaindre : les Blancs aussi. “À la cantine, dit Cinthia, une adolescente, elles nous bousculent et elles nous crient : ‘Ta gueule, sale Blanche ! T'es qu'une sale Française ; t'es toute pâle, dégage, sale babtou’.” Elles pourraient s'en tenir là, dénoncer les agresseurs, mais Souâd et Isabelle veulent démontrer autre chose, qu'on peut être victime du racisme et raciste du même coup, bref qu'on peut être victime et acteur. »

D'après un dossier du magazine *Elle*  
réalisé par Philippe Trétiack.  
[www.elle.fr](http://www.elle.fr)

## Questions

1. Qui est victime des discriminations ?
2. D'après tes connaissances et le doc. 2, rappelle les conséquences des discriminations.
3. Que cherchent à démontrer les deux intervenantes du doc. 2 ?
4. Comment peut-on lutter contre les discriminations ?
  - ▶ quand elles ont eu lieu (doc. 1) ;
  - ▶ avant qu'elles n'aient lieu (doc. 2).